Samir Ramdani,
La cellule,
2020, 49'.

Samir Ramdani/Adagp, Paris 2020.

Samir Ramdani
(Montrouge 2010)
Le virus de la dignité

Dans le milieu de l'art, il y a une attente implicite que les artistes d'origine maghrébine réalisent des œuvres à caractère documentaire, empruntant des éléments biographiques pour parler des difficultés d'un parcours, forcément limité et dépendant de la solidarité ou de la prise de conscience des autres. « *Pourquoi le fait d'avoir un budget réduit pour réaliser mes films m'empêcherait-il de représenter le pouvoir ?* », s'interroge Samir Ramdani, dont le film *La Cellule* aura sa première au Festival international du documentaire à Marseille, l'un des plus prescripteurs du cinéma de recherche. En 1993, l'artiste Zoe Leonard signait un manifeste devenu célèbre : «*Je veux une gouine comme Présidente (...) Je veux une présidente de la République qui vit sans clim, qui a fait la queue à l'hôpital, à la CAF et au Pôle Emploi, qui a été chômeuse, licenciée économique...* » Dans le film de Ramdani, il y aura une Première ministre française femme, noire, en t-shirt et au crâne rasé, incarnant cependant les tentations totalitaires du pouvoir. Filmé dans un collège du 19e arrondissement de Paris avec des enfants issus de nombreuses communautés, ils ne seront à aucun moment assignés à une identité. D'ailleurs, ils ont déjà décidé de ne plus parler, ayant compris mieux que les adultes la catastrophe sociale, écologique et sanitaire que les attend. C'est le troisième film où Samir Ramdani emploie de manière politique les codes du cinéma de genre, avec des adultes zombies et des enfants aux pouvoirs télépathiques, plongés dans un présent anxiogène aux contours fantastiques mais familiers. Les enfants de son film sont pourtant porteurs d'un espoir et d'une dignité, radieuse et autonome, à vouloir affirmer leurs vies en refusant de participer à l'effondrement qu'on leur aura préparé.

P.M

La Cellule sera présenté les 23, 24 et 25 juillet au Festival international du documentaire de Marseille.

Texte publié dans le cadre du programme de suivi critique des artistes du Salon de Montrouge, avec le soutien de la Ville de Montrouge, du Conseil général des Hauts-de-Seine, du ministère de la Culture et de la Communication et de l'ADAGP.